

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - en apprentissage (41012)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - en apprentissage (41012)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans le domaine scientifique	Notes en mathématiques et en physique (niveau terminal)	Essentiel
	Résultats dans le domaine littéraire	Résultats en français et en anglais	Essentiel
	Progression de moyenne générale	Avoir une moyenne en augmentation ou qui reste à un niveau honorable	Essentiel
	Connaissances académiques	Avoir des connaissances dans les domaines de l'électricité, de la programmation, de la mécanique et de l'énergétique	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants / Fiche Avenir "méthode de travail"	Essentiel
	Qualité de l'expression écrite	Appréciations de français (bulletin de 1ère) / Lettre du projet motivé	Important
	Acquisition de la démarche scientifique	Rigueur / Respect d'un protocole / Respect des consignes	Très important
Savoir-être	Capacité à être concentré en classe	Attitude et investissement scolaires signalés sur les bulletins	Essentiel
	Esprit d'équipe	Appréciations dans les bulletins dans les disciplines à projets	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche Avenir "Autonomie" et "Prise d'initiative"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Stages / projet métier	Important
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir "Capacité à réussir dans la formation"	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissance de la formation	Mention de visites dans l'établissement (JPO / mini-stage) avec des références précises	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Service civique si césure / SNU	Important
	Engagement lycéen	délégué de classe / CVL / MDL / éco-délégué / ambassadeur de l'établissement	Important
	Engagement associatif	Activité dans une association sportive, culturelle ... en bénévolat	Important
	Esprit d'équipe	Intégrer une équipe sportive	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un 1er classement des dossiers est effectué en prenant appui sur l'aide à la décision. La Commission d'Examen des Vœux a mis en avant des critères et les pondérations qui y sont liées. Aucun filière n'est discriminée, sont valorisées certaines filières professionnelles (Technicien d'usinage-Maintenance des équipements industriels-Electromecanicien marine-Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), la filière STI2D et certaines spécialités de la filière générale (Maths et Physique-Chimie). Les évaluations en LV valorisent le choix de l'anglais comme LVA ou LVB. La Fiche Avenir est également évaluée. L'échelle de compétence est la même pour tous les items : Très satisfaisant (20 points), Satisfaisante (15 points), Assez satisfaisante (10 points) et Peu démontrée (5 points). Les coefficients varient Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagements (2), Capacité à s'investir (3) et Avis du CE (1). La Commission d'Examen des Vœux étudie ensuite les éléments qualitatifs présents dans les dossiers. Cet examen est basé sur trois grands critères : la capacité à se projeter au lycée / le savoir-être / le cursus personnel et les éléments spécifiques permettant de mettre en avant un dossier (SNU, travail d'équipe, expériences professionnelles, sport...). Chaque critère est évalué sur 5, 10, 15 et 20 points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent remplir leur dossier en mettant en avant les compétences acquises grâce à leurs expériences (scolaire ou non).

Dans la lettre de motivation, expliquer ce qui les attire au Lycée Nicolas Appert.

Signature :

Catherine MARQUENET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Nicolas Appert